

# Le renouvellement du programme d'archives gouvernementales à Bibliothèque et Archives Canada

David Rajotte

Direction des documents  
gouvernementaux

14 juin 2016

Bibliothèque et Archives Canada



Bibliothèque et Archives  
Canada

Library and Archives  
Canada

Canada

# Les critiques du rapport



## 1. Acquisition et préservation

- Arriéré de 98 000 boîtes de documents d'archives fédéraux
- BAC n'acquiert pas tout ce qu'elle devrait des institutions fédérales

## 2. Maturité numérique

- Pas de stratégie de gestion du patrimoine numérique
- Dépôt numérique fiable pas utilisé

# Les raisons de nos problèmes



- Fermeture des Centres de services régionaux à partir du début des années 2010
- Les supports non-textuels traités par d'autres
- Structure organisationnelle changeante
- Tentatives inefficaces de réformer les méthodologies d'acquisition

# Une structure dédiée

- La réponse au rapport est pensée tôt
- De petits groupes de travail sont créés dès septembre 2014 pour proposer des solutions
- L'Équipe spéciale sur les documents gouvernementaux a été créée au début novembre 2014

# 98 000 boîtes ?

- Souvent des supports plutôt que des boîtes
- À la 1<sup>ère</sup> étape d'un processus de traitement
  1. Enregistrement
  2. Acquisition
  3. Permanent
- Solution : triage et système de suivi

# Les 98 000 contenants : objectif atteint

- ✓ Plus aucun n'est au niveau de l'enregistrement
- ✓ Plusieurs recommandés pour destruction
- ✓ Ceux acquis sont tous repérables par le public
- Certains nécessitent encore un traitement
- Prochaine étape : améliorer la description et l'accessibilité

# Reproches du Vérificateur général en matière d'acquisition

- Autorisations de disposition désuètes
  - 30 institutions sur 195 ont obtenu une autorisation à jour depuis 2009
- Aucun programme pour surveiller le caractère adéquat des autorisations
  - Effectuer un suivi et des mises à jour

# Une autorisation de disposition qu'est-ce que c'est ?

- Une autorisation de disposition donne la permission écrite de détruire ou transférer des documents
  - C'est l'application concrète de l'article 12 de la Loi de BAC
  - Identifie les documents d'intérêt historique
- BAC n'a aucun rôle à jouer dans les calendriers de conservation



# Nos solutions

- 1) Faire confiance aux archivistes
- 2) Retour à nos bases
  - a) Théorie de la macro-évaluation
  - b) Outils génériques d'évaluation
  - c) Lignes directrices sur l'évaluation
- 3) Plan pour la création des autorisations de disposition

# Nos nouvelles autorisations de disposition

- Deux types d'autorisations
  1. Autorisation pluri-institutionnelle
  2. Autorisation spécifique
- Deux étapes principales
  1. Autorisation comme telle
  2. Validation

# Le résultat

- ✓ Au 1er avril 2016, 63% des institutions du gouvernement fédéral avaient une couverture de disposition à jour et adéquate
- ✓ Toutes les institutions auront une nouvelle autorisation d'ici la fin 2017
- La validation et nos méthodes de suivi restent encore à peaufiner

# Quelques leçons

- On gagne à respecter l'expertise et collaborer
- Plus de produit, moins de traitement
  - Le traitement physique est délaissé
- Principes de gestion de projets sont essentiels
  - Planification, objectifs et rapports

# Questions ?

## Bibliothèque et Archives Canada

550, boulevard de la Cité  
Gatineau (Québec)  
K1A 0N4  
Canada

Téléphone : 613-996-5115 ou 1-866-578-7777  
ATS : 613-992-6969 ou 1-866-299-1699

Télécopieur : 613-995-6274

[www.bac-lac.gc.ca](http://www.bac-lac.gc.ca)  
[www.collectionscanada.gc.ca](http://www.collectionscanada.gc.ca)

